

Service Jeunesse Les Châtelets

11 - 17 ans (nés entre 2007 et 2013)

Le programme

22/04 au 3/05/2024

LUNDI 22 Avril MARDI 23 MERCREDI 24 JEUDI 25 VENDREDI 26

<p>9h-12h</p> <p>Pâtisserie</p> <p>3/3.5/4/4.5 € *</p>	<p>9h-12h</p> <p>Projet fresque : Ecole St Vincent</p> <p>*</p>	<p>9h-12h</p> <p>Moment cocooning (masque visage, chocolat chaud, muffin...)</p> <p>3/3.5/4/4.5 € *</p>	<p>9h-12h</p> <p>Chorégraphie de l'été OU Projet fresque : Ecole St Vincent *</p>	<p>9h - 12h</p> <p>Atelier couture Préparation d'un défilé de mode</p> <p>*</p>
<p>14h-18h</p> <p>Présentation du projet : Préparation d'un défilé de mode</p> <p>*</p>	<p>14h-18h</p> <p>Echange avec Cocktail sports Jeu le Sagamore</p>	<p>13h30 - 18h</p> <p>Paintball Aventures Fougères (12 ans révolus)</p> <p>22/22.5/23/23.5 € *</p>	<p>14h - 18h</p> <p>Atelier couture Préparation d'un défilé de mode</p> <p>*</p>	<p>13h30-18h</p> <p>Grand jeux en forêt : Gamelles/ sardine</p>

LUNDI 29 Avril MARDI 30 MERCREDI 01 JEUDI 02 VENDREDI 03

<p>9h - 18h</p> <p>Char à voile Cherrueix</p> <p>Prévoir un pique-nique</p> <p>14/14.5/15/15.5 €</p>	<p>9h-12h</p> <p>Atelier couture Préparation d'un défilé de mode</p> <p>*</p>	<p>FERMETURE</p>	<p>9h-18h</p> <p>Visite des cuisines municipales accompagné des séniors de la résidence Jacquelin Découverte des métiers de la restauration suivie d'un repas au restaurant municipal</p> <p>*</p>	<p>9h-12h</p> <p>Atelier couture Préparation d'un défilé de mode</p> <p>*</p>
	<p>14h-18h</p> <p>Débat mouvant sur des thèmes choisis par les jeunes</p>			<p>14h-18h</p> <p>Projet fresque : Ecole St Vincent OU Accueil jeux au foyer</p>

* Possibilité de venir au centre en accueil libre, lorsque que les activités prévues sur place ne vous intéressent pas.

Possibilité de pique - niquer aux Châtelets

Inscriptions uniquement aux Châtelets à partir du 10 avril à 10h (aucune inscription par internet)

Si le dossier n'est pas complet il ne sera pas pris en compte

Documents nécessaires pour l'inscription :

- l'adhésion au service : 6.10 € (valable du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024),
 - le planning avec les activités cochées
 - la nouvelle fiche sanitaire et vaccins
 - l'attestation responsabilité civile ou extrascolaire
- le coût des activités devra être réglé à l'inscription. Pour éviter toute erreur, les familles allocataires CAF ou MSA doivent impérativement indiquer sur les fiches sanitaires le montant de leur quotient familial.

Quotient Familial	Tarif Activités (TA)
< 750€	TA
De 750€ à 1000€	TA+ 0.50€
De 1001€ à 1250€	TA+ 1.00€
> 1250€ ou non connu	TA+ 1.50€

NOM :

PRÉNOM :

TÉL :

Pour vous inscrire à une activité, il vous suffit de :

- Cocher le rond en haut à droite de l'activité à laquelle vous souhaitez participer.

